



FOIRES AUX QUESTIONS (FAQ)

Cours spécial vacances scolaires

Comment se fait l'inscription à un cours ?

L'inscription pour les cours spécial vacances se fait directement au travers d'un formulaire en ligne sur le site internet du club.

Quand doit arriver l'enfant pour un cours ?

Il lui est demandé d'arriver 10 minutes avant l'heure de début du cours pour lui assurer le temps de se changer et pour qu'il soit prêt quelques minutes avant le début du cours. Nous vous conseillons fortement de ne pas laisser votre enfant se baigner avant le cours.

Quelle est la tenue adéquate pour suivre un cours ?

Maillot de bain, bonnet de bain (fortement recommandé), et lunettes selon besoin.

Quelle est la durée d'un cours ?

Une leçon dure 30 minutes.

Où l'enfant doit-il attendre avant un cours ?

Votre enfant doit attendre le début du cours entre les vestiaires et les douches, dans le sas devant les affiches.

Comment et où récupérer l'enfant après un cours ?

Après le cours, l'élève est raccompagné au vestiaire par le moniteur au même point de rendez-vous que pour le début du cours. A partir de là, les parents sont responsables de leur enfant. Nous ne laissons pas les enfants au bord du bassin ou au toboggan.

Quelles sont les possibilités d'occupation pour un accompagnant pendant le cours ?

Plusieurs possibilités:

- Aller à la buvette de la piscine (avec terrasse pour les beaux jours).
- Monter au balcon de la piscine donnant sur l'intégralité des bassins.
- Profiter de nager. Dans ce cas, le parent doit payer son entrée normalement. Il lui est par contre demandé de ne pas perturber son enfant ainsi que le moniteur pendant le cours de natation.

Il n'est pas autorisé par le règlement de la piscine de venir au bord du bassin habillé pour assister ou accompagner un enfant au cours.



Pour se sentir comme des poissons dans l'eau !



ECOLE DE NATATION

Case postale 408

1815 Clarens

Comment prévenir si l'élève est malade ?

Prévenez par email ou par SMS. Pas besoin d'appeler directement. Pour qu'un cours soit remplacé ou remboursé, vous devez absolument présenter un certificat médical de votre médecin.

Si l'élève doit arrêter ses cours de natation avant la fin de la période pour laquelle il était inscrit ?

Toute inscription est effective et doit être réglée selon les conditions annotées sur la facture pour l'intégralité du cours. Si votre enfant doit arrêter pour cause de problèmes de santé, vous serez remboursés au prorata des cours effectués, mais sur présentation d'un certificat médical uniquement.

Est-il possible de changer de cours pendant la durée de l'inscription ?

Normalement pas. Le niveau est évalué lors de la 1^{ère} leçon et si le moniteur juge qu'il n'est pas dans le bon groupe, il proposera de changer pour un groupe adapté à son niveau.



Pour se sentir comme des poissons dans l'eau !

ecoledenatation@montreux-natation.ch ou 079.588.29.96